

Éditorial

Vous avez dit précoce ?

On peut lire dans le dictionnaire historique de la langue française (Le Robert) : *précoce est emprunté à l'époque classique (1651° au latin praecox, ocis (hâtif, primeur)) à propos d'un fruit, d'une plante, d'où au figuré « qui vient avant le temps, prématuré ».*

Suivant le dictionnaire d'orthognathodontie édité par la SFODF : *qui vient avant le temps qui survient de bonne heure. En OGD, se dit du traitement d'une anomalie ou d'une malocclusion cliniquement établie, mené en denture temporaire ou en denture mixte. Le traitement en denture temporaire fut préconisé par Bogue en 1911.*

Un traitement précoce est un traitement appliqué dès le début de la maladie. Ce traitement doit être précoce et énergique, à condition que l'âge du sujet ou son état organique ne constituent pas une contre indication à certains médicaments (Quillet Méd. 1965, p. 340).

Aujourd'hui, ce terme est largement utilisé pour parler en général de tout ce qui se produit avec le temps normal et c'est ainsi que nous évoquons avec inquiétude un « hiver précoce », l'enfant précoce n'est pas synonyme d'un enfant parfait ce qui nous laisse perplexe lorsque nous parlons des thérapeutiques précoces en orthodontie pour valoriser la prise en charge des problèmes fonctionnels et orthopédiques de l'enfant.

Ainsi, intercepter une malocclusion, c'est intervenir à temps, un gain de chance et surtout pas un traitement « précoce ». De la temporalité du diagnostic dépend de la mise en place de la thérapeutique adéquate.

Alors si l'on considère que précoce est qui se fait plus tôt que ne l'exigerait la raison, sachons garder raison, il convient de traiter au moment opportun, la notion de traitement précoce n'ayant pas lieu d'être !

Adel Ben Amor & Alain Béry

Les opinions émises n'engagent que leurs auteurs.

Adresse de correspondance :
alain.bery@wanadoo.fr